



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA MINISTRE DE LA SANTÉ QUITTE LE NAVIRE MAIS SON REMPLAÇANT PORTE LA MÊME POLITIQUE D'AUSTÉRITÉ

Une ministre de la Santé en dessous de tout, c'est ce qui a été fortement exprimé à l'occasion de la mobilisation des professionnels de santé le 14 février.

Après plusieurs mois de mobilisation, révélant une crise majeure de l'hôpital public et plus globalement du système de santé, la ministre a réussi à amplifier la colère de l'ensemble des professionnels de santé, des patients et des usagers.

Démission successive de nombreux chef de service de leur responsabilité administrative, **ras-le-bol des professionnels de toutes les catégories** qui ne cessent d'alerter et de dénoncer le manque de moyens à l'hôpital et les risques que cela entraîne sur la bonne santé des personnels comme sur l'accès aux soins, mettant en danger les patients.

Une ministre tous les jours présente sur les chaînes télévisées, pour faire un bilan quotidien sur le coronavirus, mais qui ne s'est même pas déplacée à l'hôpital de Thouars pour donner suite au drame qui a coûté la vie à une infirmière dans l'exercice de ses fonctions.

Peu importe que la sécurité sanitaire et l'indépendance thérapeutique du pays soient en danger.

Des annonces sur le dossier de l'autonomie et du grand âge qui ne restent que des annonces, une réforme des retraites contestée, 38% de la population qui a dû renoncer aux soins de première nécessité.

Bref, Agnès Buzin laisse en plan tout un programme pour d'autres ambitions parisiennes, les siennes et celles de sa majorité.

Des dossiers que connaît bien son remplaçant, le nouveau ministre **Olivier Véran qui ne manquera pas de s'inscrire dans la continuité**. Il saura garder le cap des politiques d'austérité du gouvernement. Il s'est d'ailleurs déjà distingué en 2018, en proposant la **suppression de la mention de la sécurité sociale dans la Constitution**. Seule une réaction unanime des organisations syndicales, dont la CGT, a permis de le faire reculer.

Il récidive en 2019 en acceptant la non compensation des exonérations des cotisations sociales décidées par le président de la République suite à la crise des gilets jaunes, privant ainsi, pour la première fois, la sécurité sociale d'environ 3,5 milliards d'euros.

Egalement rapporteur du projet de loi organique sur la réforme des retraites, il persiste et signe en soutenant ce projet de loi régressif alors que la majorité des citoyens, des travailleurs et leurs organisations syndicales en demandent le retrait après plus de deux mois de mobilisation massive.

Enfin, tellement peu convaincu de la possibilité du vote de ce projet régressif au parlement, **il agite depuis hier la menace d'un 49-3 !**

On mérite mieux qu'un ministre fossoyeur de notre pacte social assis sur la plus grande invention du 20^{ème} siècle : la sécurité sociale.

Pour la défendre et obtenir le retrait d'un projet de réforme des retraites rompant avec les principes de solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle, la CGT appelle chacun.e à se mobiliser, dès le 20 février, par la grève.

Montreuil, le 18 février 2020